SOLIDAIRES-FINANCES PUBLIQUES
SECTION DE LOIR-ET-CHER

VOTEZ !
DU 29 NOV. AU 6 DÉC. 2018 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SOLIDAIRES FINANCES
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

A Blois, le 9 novembre 2018

COMPTE-RENDU DU CTL DU 8 NOVEMBRE 2018

Le 8 novembre 2018 s'est tenu un CTL dont l'ordre du jour était : le bilan de la notation 2018 ; l'affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP (points pour information); les ponts naturels 2019 (pour avis); questions diverses.

Le bilan de la notation 2018 : la procédure d'entretien professionnel a connu plusieurs évolutions en 2018, notamment la disparition pour tous des dotations capital mois (DKM) de 1 et 2 mois et l'apparition de l'estimation directe du chef de service notateur (via trois cases) si son agent est « apte à exercer les fonctions du grade supérieur », déterminante dans le cadre des listes d'aptitude. Du fait de la disparition des DKM, le tableau synoptique à profil croix et les appréciations littérales prennent une place prépondérante pour l'évolution de carrière des agents, y compris pour le passage sur tableau d'avancement. Un point d'attention sera porté sur la concordance entre les tableaux synoptiques et les appréciations littérales, parfois réduites au strict minimum. Il y eut six refus d'assister à l'entretien professionnel.
Cette année, il n'y eut que deux recours hiérarchiques (sans demande d'entretien avec l'autorité hiérarchique) qui sont allés en CAPL (1 A et 1 B), avec modification de l'appréciation pour un dossier. Aucun recours n'est remonté en CAPN.
Notre analyse est que nous sommes dans une période intermédiaire où la disparition progressive des attributions de mois a fait chuter le nombre d'appels. L'arrivée programmée du RIFSEEP (la paie au « mérite », en fait à la tête du client) en 2020 fera automatiquement monter le nombre de recours.

L'affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP : à la suite d'une promesse faite lors de la campagne présidentielle, le Président de la République entendait « restaurer la confiance des usagers envers les services publics », et à ce titre il fut décidé que toutes les administrations de réseau qui reçoivent du public, dont la DGFIP, devront avant 2020 déployer un affichage à destination des usagers pour les informer de la qualité du service. Pour la DGFIP ce sera, dès décembre 2018, l'affichage dans les halls des hôtels des finances des trois grands sites du département (ainsi que sur internet) de plusieurs indicateurs concernant les SIP, dont pour 2018 le traitement des taux de réclamations IR-TH-CAP, les taux de satisfaction des usagers à l'issue de leur rendez-vous, les taux d'usagers satisfaits des services en ligne (cette fois encore dans le but de les promouvoir) et le taux de satisfaction globale de l'usager. Trois autres suivront dont, en 2019, les taux d'usagers « ayant trouvé claire la réponse apportée à leurs questions ». A ce titre, les usagers seront sollicités par un sondage. Les indicateurs seront mis à jour annuellement.
Outre qu'il s'agit d'une opération de communication clairement destinée à valoriser les services dématérialisés, il faut noter l'appréciation toute relative d'un usager « satisfait de la réponse apportée à ses questions » comme cela se passe dans le cadre d'opérations de vente dans les sociétés commerciales. Si l'affichage des résultats de notre administration est tout à fait légitime, et peut permettre de valoriser la qualité de notre travail, nous ne vendons pas pour autant un produit ou une prestation pour

satisfaire un client mais remplissons une mission publique de faire entrer l'impôt dans les caisses de l'Etat, ce qui modifie l'approche de cette démarche et rend toutes relatives les analyses qui pourront en être tirées.

Ponts naturels 2019 : le choix de la Direction s'est porté sur deux dates : les vendredis 31 mai et 16 août 2019.
Nous nous sommes ABSTENUS. Nous ne voulons pas voter contre car ces journées sont susceptibles d'intéresser de nombreux agents qui sans cela seraient soumis aux quotas de présence dans les services. Nous n'y sommes pas favorables pour autant car cela reste une contrainte sur l'utilisation des jours de congés. Notre proposition est de fermer les centres des finances publiques aux usagers (accueil physique et téléphonique) tout en laissant aux agents la possibilité de venir travailler, dans des conditions ainsi optimales. Le refus de la Direction est d'autant plus surprenant que l'ouverture du bâtiment Bodin à quelques agents pour avancer dans la comptabilité de fin d'année du SPFE lors du pont naturel du 31 décembre prochain, prouve que cela est tout à fait envisageable. CFDT et FO ont voté POUR, la CGT a voté CONTRE.

Questions diverses :
Les discussions sur le rapprochement entre les directions 41 et 45 : nous avons interpellé M. Chapon sur le fait que la simple connaissance de discussions sur l'aménagement du réseau territorial entre les directions du Loiret et de Loir-et-Cher, en lien avec la DG, sans donner la moindre information sur la teneur de ces discussions est particulièrement anxiogène pour les agents car l'expérience de ces dernières années débouche toujours sur des regroupements de missions et d'emplois, voire sur des externalisations avec les annonces de CAP 22. Pour M. Chapon, la phase de discussions doit permettre de trouver des « synergies » entre les missions des deux directions en vue de réaménager leur réseau, et lorsque les discussions seront terminées, le ministre prendra sa décision et communiquera. La DGFIP accompagnera les agents dans les changements qu'elle imposera. Certes, mais cela ne va pas atténuer les inquiétudes légitimes des agents quant à l'avenir proche de leurs postes et missions.

L'accueil généraliste de l'HDF de Blois : les deux postes C de l'accueil généraliste de Blois Bodin seront transférés de la Direction vers le SIP au 1/9/2019 après une phase de discussions avec les agents concernés, et avec les organisations syndicales (CTL, CHS-CT, CAPL).

Trésorerie de Montrichard : le Ministre n'a pas signé la proposition de la DG de fermeture de la trésorerie de Montrichard, tenant compte de l'opposition des élus locaux. Les locaux de la trésorerie devant absorber la création de la nouvelle Maison de Services Publics, il y aura d'importants travaux occasionnant des nuisances pour les agents et usagers. M. Chapon en discutera avec le maire.